

**Chapitre IV**

**VOTES**

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
NOTE LIMINAIRE .....	51
<b>PREMIÈRE PARTIE. — DISTINCTION ENTRE LES QUESTIONS DE PROCÉDURE ET LES AUTRES QUESTIONS</b>	
A. — Cas où le vote a indiqué qu'il s'agissait d'une question de procédure .....	51
**1. Inscription d'une question à l'ordre du jour .....	51
**2. Ordre des questions inscrites à l'ordre du jour .....	51
**3. Ajournement de l'examen d'un point de l'ordre du jour .....	51
**4. Suppression d'un point de la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi .....	51
**5. Décisions du Président du Conseil de sécurité .....	51
**6. Suspension d'une séance .....	51
**7. Ajournement d'une séance .....	51
8. Invitation à participer aux débats .....	52
**9. Conduite des débats .....	52
**10. Convocation d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale .....	52
B. — Cas où le vote a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'une question de procédure .....	52
1. Cas relatifs à des questions examinées par le Conseil de sécurité en sa qualité d'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales .....	52
2. Cas relatifs à d'autres questions examinées par le Conseil de sécurité .....	53
<b>**DEUXIÈME PARTIE. — DÉBATS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ TOUCHANT LE VOTE SUR LE POINT DE SAVOIR SI LA QUESTION CONSIDÉRÉE EST OU NON UNE QUESTION DE PROCÉDURE AU SENS DU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 27 DE LA CHARTRE</b>	
<b>TROISIÈME PARTIE. — L'ABSTENTION, LA NON-PARTICIPATION ET L'ABSENCE EN REGARD AUX DISPOSITIONS DU PARAGRAPHE 3 DE L'ARTICLE 27 DE LA CHARTRE</b>	
A. — Abstention obligatoire .....	53
**1. Cas où l'abstention de membres était motivée par la réserve inscrite au paragraphe 3 de l'Article 27 .....	53
2. Débats concernant l'abstention en vertu de la réserve inscrite au paragraphe 3 de l'Article 27 .....	53
B. — Abstention volontaire, non-participation ou absence en regard au paragraphe 3 de l'Article 27 .....	53
1. Certains cas où l'abstention ou la non-participation de membres permanents était motivée par d'autres raisons que la réserve inscrite au paragraphe 3 de l'Article 27 .....	53
**2. Débats concernant la pratique de l'abstention volontaire, de la non-participation ou de l'absence de membres permanents en regard au paragraphe 3 de l'Article 27 .....	54
<b>QUATRIÈME PARTIE. — L'ADOPTION DE RÉOLUTIONS ET DE DÉCISIONS PAR CONSENSUS OU SANS VOTE</b>	
A. — Cas où le Conseil de sécurité a adopté des résolutions par consensus .....	54
**B. — Cas où le Conseil de sécurité a adopté des résolutions sans vote .....	54
C. — Cas où une décision du Conseil de sécurité a été annoncée dans une déclaration du Président publiée après avoir fait l'objet d'un accord entre les membres du Conseil lors de consultations .....	54
1. Déclarations ayant recueilli l'accord de tous les membres du Conseil de sécurité .....	54
a) Déclarations incorporées dans le procès-verbal de séances du Conseil de sécurité .....	54
b) Déclarations publiées seulement comme documents du Conseil de sécurité .....	55
**2. Déclarations convenues par le Conseil de sécurité, certains membres s'étant dissociés de la question examinée .....	55

## NOTE LIMINAIRE

Le présent chapitre contient des renseignements tirés des *Documents officiels* touchant la pratique du Conseil de sécurité dans l'application de l'Article 27 de la Charte. L'ordre suivi dans le présent chapitre est le même que celui qui a été adopté pour le chapitre correspondant dans les précédents volumes du *Répertoire*, sauf que, vu la tendance récente du Conseil d'adopter ses décisions par consensus ou sans vote, cette pratique est également examinée dans la quatrième partie.

La première partie contient des exemples de la distinction faite entre les questions de procédure et les autres. La période considérée n'apporte pas de renseignements à faire figurer dans la deuxième partie, qui traite de la pratique du Conseil quand il vote sur le point de savoir si la question à l'examen est ou non une question de procédure au sens du paragraphe 2 de l'Article 27 de la Charte. La troisième partie traite de l'abstention, de la non-participation ou de l'absence d'un membre du Conseil eu égard aux dispositions du paragraphe 3 de l'Article 27 de la Charte. Quant à la quatrième partie, elle étudie les décisions adoptées par consensus ou sans vote.

On trouvera à la section E de la première partie du chapitre VI des renseignements relatifs au vote pour l'élection des juges à la Cour internationale de Justice (CIJ) en vertu de l'Article 10 du Statut de la Cour. La première partie du chapitre VII traite de la procédure de vote employée par le Conseil pour les demandes d'admission à l'ONU.

On a vu dans les volumes précédents du *Répertoire* que rien n'indiquait, dans la plupart des votes auxquels le Conseil a procédé, s'il a estimé que la question examinée était ou non une question de procédure : c'est le cas quand une proposition est adoptée à l'unanimité, quand tous les membres permanents votent en faveur de la proposition ou encore quand la proposition n'a pas recueilli les neuf voix requises.

La section A de la première partie porte sur les cas dans lesquels le vote a indiqué qu'il s'agissait d'une décision de procédure : la proposition a recueilli neuf voix ou plus et a été adoptée malgré le vote négatif d'un ou de plusieurs membres permanents.

La section B<sup>1</sup> de la première partie concerne les cas dans lesquels le vote a indiqué que la décision n'était pas une décision de procédure : la proposition a recueilli neuf voix ou plus, mais elle a été rejetée en raison du vote négatif d'un ou de plusieurs membres permanents.

Pour ce qui est de la section A de la troisième partie, il n'y a eu aucun cas d'abstention de membres en vertu de la réserve inscrite au paragraphe 3 de l'Article 27 de la Charte. Néanmoins, dans un cas (cas n° 1), il a été discuté de la question de l'abstention prévue au paragraphe 3 de l'Article 27.

Dans la section B<sup>2</sup> de la troisième partie, les cas dans lesquels les membres permanents se sont abstenus volontairement ou n'ont pas participé au vote sont énumérés. Si lesdits membres avaient voté contre la proposition, aucune décision n'aurait pu être prise.

La section A de la quatrième partie cite les cas dans lesquels le Conseil a adopté des résolutions par consensus.

La section B de la quatrième partie concerne les résolutions adoptées sans vote. Il n'y a pas eu de décision adoptée sans vote pendant la période considérée.

Dans la section C de la quatrième partie, il est fait état des cas dans lesquels les décisions du Conseil ont été annoncées ou publiées après avoir fait l'objet d'un accord entre les membres du Conseil lors de consultations, y compris les décisions où certains membres se sont dissociés de la question examinée<sup>2</sup>.

### Première partie

#### DISTINCTION ENTRE LES QUESTIONS DE PROCÉDURE ET LES AUTRES QUESTIONS

##### A. — CAS OÙ LE VOTE A INDIQUÉ QU'IL S'AGISSAIT D'UNE QUESTION DE PROCÉDURE

- \*\*1. Inscription d'une question à l'ordre du jour**
- \*\*2. Ordre des questions inscrites à l'ordre du jour**
- \*\*3. Ajournement de l'examen d'un point de l'ordre du jour**
- \*\*4. Suppression d'un point de la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi**
- \*\*5. Décisions du Président du Conseil de sécurité**
  - \*\*6. Suspension d'une séance**
  - \*\*7. Ajournement d'une séance**

## 8. Invitation à participer aux débats

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Organisation invitée</i>	<i>Séance et date</i>	<i>Vote</i>	<i>Membres permanents ayant émis un vote négatif</i>
Plainte de l'Iraq	Organisation de libération de la Palestine (OLP)	2280, 12 juin 1981	11-1-3	1
Situation au Moyen-Orient	OLP	2292, 17 juillet 1981	11-1-3	1
	OLP	2331, 23 février 1982	11-1-3	1
	OLP	2374, 5 juin 1982	11-1-3	1
	OLP	2379, 18 juin 1982	11-1-3	1
	OLP	2400, 18 octobre 1982	11-1-3	1
	OLP	2540, 21 mai 1984	11-1-3	1
Situation dans les territoires arabes occupés	OLP	2322, 6 janvier 1982	11-1-3	1
	OLP	2334, 24 mars 1982	11-1-3	1
	OLP	2352, 13 avril 1982	11-1-3	1
	OLP	2401, 12 novembre 1982	12-1-2	1

## \*\*9. Conduite des débats

## \*\*10. Convocation d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale

## B. — CAS OÙ LE VOTE A INDIQUÉ QU'IL NE S'AGISSAIT PAS D'UNE QUESTION DE PROCÉDURE

## 1. Cas relatifs à des questions examinées par le Conseil de sécurité en sa qualité d'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance et date</i>	<i>Décision (projet de résolution, etc.)</i>	<i>Proposé par</i>	<i>Vote</i>	<i>Membres permanents ayant émis un vote négatif</i>
Situation en Namibie	2277, 30 avril 1981	S/14459	6 Etats	9-3-3	3
		S/14460/Rev.1	3 Etats	9-3-3	3
		S/14461	3 Etats	11-3-1	3
		S/14462	3 Etats	12-3-0	3
Plainte de l'Angola contre l'Afrique du Sud	2300, 31 août 1981	S/14664/Rev.2	6 Etats	13-1-1	1
Situation dans les territoires arabes occupés	2329, 20 janvier 1982	S/14832/Rev.1	1 Etat	9-1-5	1
		S/14943	1 Etat	13-1-1	1
		S/14985	4 Etats	14-1-0	1
		S/15895	20 Etats	13-1-1	1
Lettre du représentant du Nicaragua en date du 19 mars 1982	2347, 2 avril 1982	S/14941	2 Etats	12-1-2	1
Question concernant les îles Falkland (Malvinas)	2373, 4 juin 1982	S/15156/Rev.2	2 Etats	9-2-4	2
Situation au Moyen-Orient	2377, 8 juin 1982	S/15185	1 Etat	14-1-0	1
		S/15255/Rev.2	1 Etat	14-1-0	1
		S/15347/Rev.1	1 Etat	11-1-3	1
		S/16351/Rev.2	1 Etat	13-2-0	1
		S/16732	1 Etat	14-1-0	1
Lettre du représentant des Etats-Unis en date du 1 <sup>er</sup> sept. 1983	2476, 12 septembre 1983	S/15966/Rev.1	10 Etats <sup>a</sup>	9-2-4	1
Lettre de l'observateur de la République de Corée en date du 1 <sup>er</sup> sept. 1983					
Lettre du représentant du Canada en date du 1 <sup>er</sup> sept. 1983					
Lettre du représentant du Japon en date du 1 <sup>er</sup> sept. 1983					
Lettre du représentant de l'Australie en date du 2 sept. 1983					
Situation à la Grenade	2491, 28 octobre 1983	S/16077/Rev.1	3 Etats	11-1-3	1
Lettre du représentant du Nicaragua en date du 29 mars 1984	2529, 4 avril 1984	S/16463	1 Etat	3-1-1	1

<sup>a</sup> Sept autres membres se sont ultérieurement portés coauteurs.

## 2. Cas relatifs à d'autres questions examinées par le Conseil de sécurité

## \*\*Deuxième partie

## \*\*DÉBATS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ TOUCHANT LE VOTE SUR LE POINT DE SAVOIR SI LA QUESTION CONSIDÉRÉE EST OU NON UNE QUESTION DE PROCÉDURE AU SENS DU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 27 DE LA CHARTE

## Troisième partie

## L'ABSTENTION, LA NON-PARTICIPATION OU L'ABSENCE EU ÉGARD AUX DISPOSITIONS DU PARAGRAPHE 3 DE L'ARTICLE 27 DE LA CHARTE

## A. — ABSTENTION OBLIGATOIRE

- \*\*1. Cas où l'abstention des membres était motivée par la réserve inscrite au paragraphe 3 de l'Article 27
2. Débats concernant l'abstention en vertu de la réserve inscrite au paragraphe 3 de l'Article 27

## CAS N° 1

A la 2350<sup>e</sup> séance, tenue le 3 avril 1982 à la suite de la lettre du représentant du Royaume-Uni en date du 1<sup>er</sup> avril 1982, le représentant du Panama a demandé au Président du Conseil de statuer sur la question de savoir si le projet de résolution présenté par le Royaume-Uni, relevant du Chapitre VI ou du Chapitre VII de la Charte, ajoutant que, dans le premier cas, le Royaume-Uni, étant partie au différend examiné, devait s'abstenir de voter conformément au paragraphe 3 de l'Article 27 de la Charte.

Le représentant du Royaume-Uni a déclaré que la résolution portait sur une rupture de la paix et avait été présentée non pas dans le cadre du Chapitre VI de la Charte, mais dans celui de l'Article 40.

Le représentant de l'Espagne a souligné que le représentant du Panama avait simplement demandé des éclaircissements, sans avancer d'opinion, et que le représentant du

Royaume-Uni avait précisé que le Conseil examinait une question relevant du Chapitre VII de la Charte.

Le Président du Conseil a indiqué que la question dont le Conseil était saisi entrait dans le cadre du Chapitre VII de la Charte<sup>4</sup>.

## B. — ABSTENTION VOLONTAIRE, NON-PARTICIPATION OU ABSENCE EU ÉGARD AU PARAGRAPHE 3 DE L'ARTICLE 27

1. Certains cas où l'abstention ou la non-participation de membres permanents était motivée par d'autres raisons que la réserve inscrite au paragraphe 3 de l'Article 27

Dans la colonne *a* du tableau ci-après sont énumérés certains cas dans lesquels des membres permanents se sont abstenus pour des raisons autres que la réserve inscrite au paragraphe 3 de l'Article 27.

Dans la colonne *b* du tableau ci-après sont énumérés certains cas dans lesquels des membres permanents n'ont pas participé au vote.

Pendant la période considérée, aucun cas d'absence d'un membre permanent n'a été enregistré.

Pour les détails du vote, voir les sections pertinentes de la deuxième partie du chapitre VIII.

Point de l'ordre du jour	Séance et date	Décision, résolution, amendement, etc.	Proposé par	Vote	Abstention volontaire <sup>a</sup>	Non-participation <sup>b</sup>	
Situation au Moyen-Orient	2278, 22 mai 1981	S/14484	-	14-0-0	-	1	
	2289, 19 juin 1981	S/14557	-	12-0-2	1	1	
	2311, 23 nov. 1981	S/14761	-	14-0-0	-	1	
	2320, 18 déc. 1981	S/14803	-	13-0-2	1	-	
	2332, 25 fév. 1982	S/14890	-	13-0-2	1	-	
	2379, 18 juin 1982	S/15235	-	13-0-2	1	-	
	2385, 29 juil. 1982	Proposition orale	Etats-Unis	6-6-3	1	-	
	2385, 29 juil. 1982	S/15325	1 Etat	14-0-0	-	1	
	2389, 4 août 1982	S/15343	2 Etats	14-0-1	1	-	
		Rev. 1/révisé oralement					
	2393, 17 août 1982	S/15367	-	13-0-2	1	-	
	2400, 18 oct. 1982	S/15458	-	13-0-2	1	-	
	2411, 18 janv. 1983	S/15564	1 Etat	13-0-2	1	-	
	2456, 18 juil. 1983	S/15871	-	13-0-2	1	-	
	2480, 18 oct. 1983	S/16046	-	13-0-2	1	-	
	2530, 19 avr. 1984	S/16491	-	13-0-2	1	-	
2559, 12 oct. 1984	S/16779	-	13-0-2	1	-		

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance et date</i>	<i>Décision, résolution, amendement, etc.</i>	<i>Proposé par</i>	<i>Vote</i>	<i>Abstention volontaire<sup>a</sup></i>	<i>Non-participation<sup>b</sup></i>
Situation à Chypre	2279, 4 juin 1981	S/14500	-	14-0-0	-	1
	2539, 11 mai 1984	S/16550	4 Etats	13-1-1	1	-
Situation dans les territoires arabes occupés	2330, 28 janv. 1982	S/14848	1 Etat	13-0-2	2	-
Lettre du représentant du Royaume-Uni en date du 1 <sup>er</sup> avr. 1982	2350, 3 avr. 1982	S/14947/Rev.1	1 Etat	10-1-4	2	-
Question concernant les îles Falkland (Malvinas)	2372, 3 juin 1982	Proposition de prolonger la suspension	1 Etat	5-0-10	3	-
Situation en Namibie	2492, 28 oct. 1983	S/16085/Rev.2	8 Etats	14-0-1	1	-
Plainte de l'Angola contre l'Afrique du Sud	2508, 20 déc. 1983	S/16226	14 Etats	14-0-1	1	-
	2511, 6 janv. 1984	S/16247/Rev.1	13 Etats	13-0-2	2	-
Question de l'Afrique du Sud	2551, 17 août 1984	S/16700	8 Etats	13-0-2	2	-
	2560, 23 oct. 1984	S/16791	8 Etats	14-0-1	1	-

**\*\*2. Débats concernant la pratique de l'abstention volontaire, de la non-participation ou de l'absence de membres permanents eu égard au paragraphe 3 de l'Article 27**

#### Quatrième partie

### L'ADOPTION DE RÉSOLUTIONS ET DE DÉCISIONS PAR CONSENSUS OU SANS VOTE

Les résolutions et décisions adoptées par consensus ou sans vote sont présentées ci-dessous sous forme de tableaux de manière à faire apparaître la justification des divers types de décision.

#### A. — CAS OÙ LE CONSEIL DE SÉCURITÉ A ADOPTÉ DES RÉSOLUTIONS PAR CONSENSUS

Lettre du Président du Kenya en date du 31 mars 2358, 30 avril 1982 504 (1982)

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance et date</i>	<i>Résolution n°</i>
1982, transmettant une plainte du Tchad		

#### \*\*B. — CAS OÙ LE CONSEIL DE SÉCURITÉ A ADOPTÉ DES RÉSOLUTIONS SANS VOTE

C. — CAS OÙ UNE DÉCISION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ A ÉTÉ ANNONCÉE DANS UNE DÉCLARATION DU PRÉSIDENT PUBLIÉE APRÈS AVOIR FAIT L'OBJET D'UN ACCORD ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL LORS DE CONSULTATIONS

#### 1. Déclarations ayant recueilli l'accord de tous les membres du Conseil de sécurité

##### a) DÉCLARATIONS INCORPORÉES DANS LE PROCÈS-VERBAL DE SÉANCES DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance et date</i>	<i>Cote du document et numéro de la séance</i>
Question de l'Afrique du Sud	2264, 5 février 1981	S/14361, incorporé dans le P.-V. de la 2264 <sup>e</sup> séance, par. 2
	2315, 15 décembre 1981	S/14794, incorporé dans le P.-V. de la 2315 <sup>e</sup> séance, par. 1
Situation au Moyen-Orient	2266, 19 mars 1981	S/14414, incorporé dans le P.-V. de la 2266 <sup>e</sup> séance, par. 3
	2278, 22 mai 1981	S/14485, incorporé dans le P.-V. de la 2278 <sup>e</sup> séance, par. 11
	2292, 17 juillet 1981	S/14599, incorporé dans le P.-V. de la 2292 <sup>e</sup> séance, par. 131
	2311, 23 novembre 1981	S/14764, incorporé dans le P.-V. de la 2311 <sup>e</sup> séance, par. 3

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance et date</i>	<i>Cote du document et numéro de la séance</i>
Situation au Moyen-Orient ( <i>suite</i> )	2369, 26 mai 1982	S/15124, incorporé dans le P.-V. de la 2369 <sup>e</sup> séance, par. 3
	2387, 3 août 1982	S/15342, incorporé dans le P.-V. de la 2387 <sup>e</sup> séance, par. 7
	2403, 29 novembre 1982	S/15504, incorporé dans le P.-V. de la 2403 <sup>e</sup> séance, par. 2
	2445, 26 mai 1983	S/15787, incorporé dans le P.-V. de la 2445 <sup>e</sup> séance
	2496, 11 novembre 1983	S/16142, incorporé dans le P.-V. de la 2496 <sup>e</sup> séance
	2502, 29 novembre 1983	S/16188, incorporé dans le P.-V. de la 2502 <sup>e</sup> séance
	2544, 30 mai 1984	S/16593, incorporé dans le P.-V. de la 2544 <sup>e</sup> séance
	2563, 28 novembre 1984	S/16847, incorporé dans le P.-V. de la 2563 <sup>e</sup> séance
Lettre du représentant du Royaume-Uni en date du 1 <sup>er</sup> avril 1982	2345, 1 <sup>er</sup> avril 1982	S/14944, incorporé dans le P.-V. de la 2345 <sup>e</sup> séance
Lettre du représentant du Tchad en date du 16 mars 1983	2430, 6 avril 1983	S/15688, incorporé dans le P.-V. de la 2430 <sup>e</sup> séance
Situation entre l'Iran et l'Iraq	2524, 30 mars 1984	S/16454, incorporé dans le P.-V. de la 2524 <sup>e</sup> séance

**b) DÉCLARATIONS PUBLIÉES SEULEMENT COMME DOCUMENTS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ**

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Date</i>	<i>Cote du document</i>
Situation au Moyen-Orient	25 juin 1981	S/14572
	22 avril 1982	S/14995
	4 juin 1982	S/15163
	3 décembre 1983	S/16194
	3 décembre 1983	S/16195
	26 janvier 1984	S/16293
Situation dans les territoires arabes occupés	4 avril 1983	S/15680
Lettre du représentant du Royaume-Uni en date du 1 <sup>er</sup> avril 1982	5 mai 1982	S/15047
Situation entre l'Iran et l'Iraq	15 juillet 1982	S/15296
	21 février 1983	S/15616
Question de l'Afrique du Sud	4 octobre 1982	S/15444

**\*\*2. Déclarations convenues par le Conseil de sécurité, certains membres s'étant dissociés de la question examinée**

NOTES

- <sup>1</sup> Voir dans la première partie le tableau de la section B.
- <sup>2</sup> Voir dans la troisième partie le tableau de la section B.
- <sup>3</sup> Voir divers tableaux dans la quatrième partie.
- <sup>4</sup> 2350<sup>e</sup> séance, par. 189 à 202.